

**PROCES VERBAL DU 27 novembre 2014
REPRESENTATION DES LOCATAIRES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIETE ANONYME HABITELEM**

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DU SCRUTIN à 9H00, LES MEMBRES DE LA COMMISSION ELECTORALE

Mr GALATOIRE, Président de la Commission Electorale HABITELEM
Mr PELLIER, Directeur Général HABITELEM
Mme PARDO, Directrice Clientèle et Gestion Sociale HABITELEM
Mme IRANZO, Représentante de l'AFL
Mme DUFOUR, Représentante de l'AFOC
Mme BLIN, Représentant de la CNL
Mme PELAROQUE, Représentante de INDECOSA CGT

ETAIENT PRESENTS À LA FERMETURE DU SCRUTIN à 10H45 :

Mr GALATOIRE, Président de la Commission Electorale HABITELEM
Mr PELLIER, Directeur Général HABITELEM
Mme PARDO, Directrice Clientèle et Gestion Sociale HABITELEM
Mme IRANZO, Représentante de l'AFL
Mme DUFOUR, Représentante de l'AFOC
Mme BLIN, Représentant de la CNL
Mme PELAROQUE, Représentante de INDECOSA CGT

1) SCRUTIN

Nombre d'INSCRITS	3627
Nombre de VOTANTS	909
Taux de PARTICIPATION	25,06
Bulletins NULS ou BLANCS	33
SUFFRAGES EXPRIMES	876
Nombre de SIEGES à REPARTIR	3
QUOTIENT ELECTORAL	292,00

2) REPARTITION DES SIEGES

AFL..... Nombre de voix : 271

1 siège

AFOC Nombre de voix : 229

1 siège

CNL Nombre de voix : 219

1 siège

CGT - INDECOSA Nombre de voix : 157

0 siège

3) QUOTIENT

Suffrages exprimés.....876

Sièges à pourvoir.....3

Mr GALATOIRE

Mr PELLIER

Mme PARDO

Mme IRANZO

Mme DUFOUR

Mme BLIN

Mme PELAROQUE

Toutes contestations doivent être portées devant le Tribunal d'Instance de PAU dans les 15 jours qui suivent le dépouillement de ce jour 27 novembre 2014.